



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

remboursement

Question écrite n° 75318

Texte de la question

M. Éric Ciotti attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur l'allongement des délais de remboursement des soins par l'assurance maladie, du fait de la grève administrative pratiquée par certains médecins en janvier 2015. Certains médecins ont en effet refusé les cartes vitales de certains de leurs patients en les remplaçant par des feuilles de soins papier. Les patients ont donc été contraints de s'acquitter directement de leurs frais médicaux. Or la sécurité sociale a affirmé que cette grève administrative « se traduirait par un allongement de plusieurs semaines, potentiellement de plus de deux mois des délais de remboursement ». Cette situation pénalise les patients en difficulté financière et a pu décourager le recours aux soins. Il demande quelles mesures sont envisagées pour remédier aux conséquences sur les patients de cette grève administrative.

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75318

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 mars 2015](#), page 1575